

## Les formations pour juin 2022

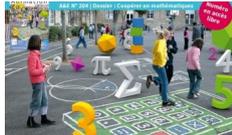
<p><b>Jeux coop</b> mercredi 1<sup>er</sup> juin</p> <p>Venez découvrir la malle jeux coop physiques (<a href="#">empruntable à l'occe</a>) ainsi que des jeux coop de plateau.</p> 	<p><b>Mandataire</b> mercredi 8 juin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce qu'il faut savoir sur la coopérative scolaire au niveau juridique</li> <li>- Les droits et devoirs du mandataire</li> <li>- Utilisation du logiciel retcoop</li> </ul> <p>Une autre session sera proposée en septembre 2022</p>	<p><b>Agenda coop</b> mercredi 15 juin</p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envie d'agir sur le climat de classe.</li> <li>- Développer la confiance en soi, l'entraide, l'empathie, le sens du partage</li> <li>➤ Venez découvrir l'agenda coop, un outil OCCE. (<a href="#">informations ici</a>)</li> <li>➤ Profitez de cette journée pour venir chercher vos agendas pour l'an prochain et échanger sur vos pratiques autour d'un café...</li> </ul>
---	--	---

Les horaires et lieux sont à définir en fonction des participants, contactez nous : [ad21@occe.coop](mailto:ad21@occe.coop)

## Bibliothèque

<p><u>Nouveautés :</u> des livres de poésie sont venus enrichir la malle...</p>   	<p><u>Permanences de fin d'année :</u> mercredi 22 et 29 juin pour rendre les livres empruntés mercredi 6 juillet réservations pour l'année prochaine réservations par internet à partir du 7 juillet</p>
--	---

## Animation & Education

<p>Le dossier "Coopérer en mathématiques" en accès libre sur le <a href="#">site</a> en ce moment (<i>Animation &amp; Education n°204</i>)</p>		<p>La dernière revue vient de paraître, dossier : "Ma pédagogie coop Des lectures essentielles pour faire classe autrement !" <a href="#">en consultation en ligne également</a></p>
--	---	--

## Fête fin d'année

<p><u>Gobelets réutilisables</u></p>  <p>Ils sont disponibles au prix de 0,30€ l'unité. Ils peuvent être expédiés par la poste.</p>	<p><u>Conseils pour les fêtes de fin d'année</u></p> <p>L'organisation d'une fête d'école nécessite le respect d'un certain nombre d'obligations légales. (demande d'occupation des locaux ou convention avec la mairie / ouverture d'un débit de boissons / déclaration SACEM Retrouvez des informations sur <a href="#">notre site</a>, onglet "gérer la coopérative"</p>
---	---

### Du nouveau à l'ad 21...

Nous avons accueilli une nouvelle personne dans le conseil d'administration... Mme Ludivine Patarin, CPC ASH et élu une nouvelle trésorière : Mme Christine Bonnaud Bienvenue à elles !